



FICHE TECHNIQUE - Mai 2024

# ColorLac

**BRILLANT**

INTER/EXTER



## Peinture laque alkyde brillante en phase solvant.



### DESTINATION :

Supports intérieurs et extérieurs usuels du bâtiment.

### PROPRIÉTÉS (qualités/avantages produits) :

- Excellent pouvoir opacifiant.
- Garnissant.
- Bon enrobage des arrêtes.
- Prêt à l'emploi.

**TEINTES :** blanc, pastels et foncées.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- Aspect : brillant.
- Rendement : 14 à 16 m<sup>2</sup>/L.
- Extrait sec : en poids 72 % (+/- 2 %), en volume 57 % (+/- 2 %).
- Densité : 1,18 (+/- 0,05).
- Degré de brillance : > 85 à 60°.
- Conditionnement : 1 L, 3 L, 10 L.
- Temps de séchage à 20° C et 65 % d'humidité relative : sec en 5 à 7 heures.  
Recouvrable après 24 heures.



Le temps de séchage peut varier en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante et du support.

### MISE EN ŒUVRE :

Les travaux préparatoires et la mise en œuvre seront conformes au DTU 59.1

- Conditions d'application : température minimale d'emploi supérieur à 8° C (produit, support, ambiance) et hygrométrie inférieur à 65 %.
- Nettoyage du matériel : white spirit.
- Dilution : pour application au pistolet, rajout de 3 % de white spirit.



# ColorLac

## BRILLANT



### MISE EN ŒUVRE (suite)

- **Supports admissibles métaux ferreux et non ferreux (avec primaire adapté)**, anciennes peintures, bois et dérivés. Les supports seront préalablement préparés conformément au DTU en vigueur.
- **Matériel d'application :**  
Brosse, manchon microfibre polyester 6 mm (M984),  
laqueur pure laine 4 mm (M773). Pistolet



### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- **Classification AFNOR :** famille I, classe 4a.
- **Classification COV :** ce produit contient maximum 300 g/L de COV.
- **Stockage :** à l'abri du gel et des fortes températures, se conserve 1 an en emballage d'origine.
- **Hygiène et sécurité :** FDS disponible à la demande.
- **Elimination des déchets :** ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.



Fabriqué en France 

La Marque des Professionnels



COLORINE

COLORINE

COLORINE SAS – 23 rue du Val de Marne 94250 Gentilly – Tél : 01 47 40 46 10 – Fax : 01 47 40 88 75

[www.colorine.fr](http://www.colorine.fr)